



Au Fil du Roy



SITE INTERNET www.villamblard.fr

infos municipales
n°43 - Juin 2018

RENSEIGNEMENTS



Population : 908 habitants
Superficie : 2 043 ha
Electeurs inscrits : 686

Mairie : 05.53.81.90.18

Ouverture :
 Lundi, Mercredi : 9h - 12h & 14h -17h
 Jeudi, Vendredi
 Mardi : 14h – 17h

Secrétaires : GUIMARD Nadine et BEYNEY Sylvie

Poste : 9h30-12h

Du Lundi au vendredi

Receveur :
 Guichet.....05 53 82 84 15

Trésor Public : (Mussidan)05 53 81 01 49

Equipement :05 53 81 95 94

Gendarmerie :17

Adjudant LAUFRA Y Cédric

Pompiers :18

Presbytère : Père VENTOZE05 53 81 96 27

Médecins :
 Mme BEL-GUERIN Claudine05 53 81 90 03

Pharmacie :
 Mme CANTELAUBE Cécile 05 53 81 23 84
 Mme GAUCHON Jacqueline

Kinésithérapeute :
 Mme BESSE Elisa 05 53 81 29 40

Infirmiers(ères) :
 Mme CLAUDEL Christine05 53 81 78 73
 Mme PORCHERON Élodie.....06 08 81 99 48
 Mr TROUVE Michel05 53 81 95 46
 Mme BRIGASCO Joëlle.....05 53 82 28 94
 Mme RIGAUDEAU Anne Marie05 53 82 28 94

Psychologue
 Mme TRUFFERT Karine.....06 88 16 45 05

Podologue-Pédicure
 Mme BLANC Stéphanie.....05 53 54 00 10

Ostéopathe
 Melle CIARLO Delphine 06 78 80 31 51

Ambulance – Taxi :
 Mr DELMARES05 53 82 30 77

DDSP Centre Médico Social05 53 81 94 68

Notaires :
 Mme LABADIE Charlotte05 53 81 90 08
 Mr LOPEZ Jean-Claude.....05 53 81 90 08

Maison de retraite
 La Vallée du Roy05 53 80 86 26

RPI Issac/Villamblard

Ecole maternelle Villamblard 05.53.81.96.24

Mme DOCHE Gisèle

Ecole Primaire Villamblard 05 53 81 95 26

Mme DEMBLANS Julie

Ecole Issac 05 53 81 18 96

Mme WAGNER-ARQUEY Sophie

AIVAP 05 53 81 94 64

Mme GRIFFET Barbara

Mme LESTANG Émilie

Equipements publics :

1 Salle culturelle Jean Fourloubey 1 Stade de football
 1 Garderie scolaire 1 Piscine
 2 Cours de tennis

Dépannage EDF : 09 72 67 50 24

Dépannage SAUR : 05 53 54 60 38

Marché tous les lundis matin

Ramassage des ordures ménagères :

Tous les vendredis matin (sacs gris + sacs jaunes)

Déchetterie Beleymas 05 53 82 21 91

lundi et mercredi 9h 12h – 13h30 17h
 et le samedi de 9h à 12h

SOMMAIRE

Renseignements utiles + sommaire	2
Mot du Maire	3
Mais si !!! le Conseil Municipal travaille	4
Budget.....	5
Infos	6 à 11
Actualités	12 & 13
Vie associative	14 & 15
Souvenirs	16
État civil.....	17
Artisans	18 & 19
Festivités	20

LE MOT DU MAIRE

Chères Villamblardaises, Chers Villamblardais,

Ce début d'année très pluvieux et peu favorable aux travaux de la terre, à la récolte des fourrages et aux travaux dans les jardins nous rappelle que le climat est bien difficilement prévisible.

Toutes les alertes oranges ont fini par donner un spectacle bien désolant dans la nuit du 10 au 11 juin. Les dégâts sont parfois importants, c'est pourquoi nous avons décidé de demander le classement de la commune en « catastrophes naturelles ». Nous vous tiendrons bien sûr informés des suites qui seront données.

Il faut espérer que l'été sera plus clément pour recevoir les touristes de plus en plus nombreux à venir dans notre région. Cet été encore, des festivités seront proposées par nos associations qui collectent pour l'occasion des moyens de plus en plus nécessaires à leurs activités.

Au delà des marchés gourmands et de la brocante nous aurons le plaisir de recevoir le « raid aventure » organisé par le Conseil Départemental du 27 au 30 août. Vous verrez donc de l'animation avec les jeunes adolescents qui devront résoudre les énigmes dans le bourg et les communes environnantes. Nous aurons enfin le comice agricole le 1er Septembre qui occupera une bonne partie de la rue Édouard Dupuy ainsi que la place de l'ancienne coopérative.

J'espère que profiterez de ces moments qui vous sont offerts pour passer un moment de plaisir et oublier ainsi les tracasseries quotidiennes.

Bel et bon été à vous toutes et tous, au plaisir de vous rencontrer.



*Le Maire
Michel CAMPAGNAND*

MAIS SI !!! LE CONSEIL MUNICIPAL TRAVAILLE...



01 mars 2018

- Présentation rapport CDC Isle Crempse en Périgord année 2017
- Convention système assainissement ATD-SATESE
- Présentation rapport activité SIVOS Mussidan année 2017
- Confection d'une rambarde au Château Barrière
- Demande fond de concours CDC pour travaux Château
- Loyer logement de la Poste

22 juin 2018

- Réparation candélabre
- Délibération sur proposition d'achat d'un terrain municipal
- Evolution travaux assainissement et travaux sur RD39
- Analyse demandes de subventions
- Réparation du tabernacle
- Désignation d'un délégué à la protection des données
- Rapport sur le prix et la qualité de l'assainissement 2017
- Évolution régies cantine et piscine

21 décembre 2017

- Modification statuts CDC Isle Crempse en Périgord : Délinquance
- Augmentation des loyers en 2018
- Mise à disposition bâtiments scolaires à la CDC
- Restauration du Tabernacle de l'église
- Eradication des luminaires Boules par luminaires Led par le SDE24
- Demande de subvention titre amendes de police
- Assurance statutaire personnel
- Convention assistance technique système assainissement collectif
- Achat de tapis déroulables et de buts repliables : Judo + football

18 avril 2018

- Vote du taux des quatre taxes
- Vote du compte administratif 2017
- Vote du compte de gestion 2017
- Vote du budget primitif 2018



Budget prévisionnel 2018

Des charges qui restent stables

Même si nous sortons d'une période d'investissements lourds avec l'achèvement des travaux à la mairie en 2017, nous poursuivons en 2018 avec des projets qui étaient engagés : une tranche d'assainissement collectif supplémentaire sur le secteur de Chantelouve et les travaux au château qui vont débiter cette fin d'année. Les orages de Juin vont nous contraindre aussi à revoir l'état des routes et à adapter certains secteurs de la commune à ces phénomènes extrêmes, même s'il est difficile de tout prévoir.

Pour la section de fonctionnement, pas de grande nouveauté car nous avons une stabilité au niveau des salariés et les autres charges de fonctionnement seront sans grand changement par rapport à l'an passé.

Ainsi la section de fonctionnement s'élève à 812 000 € dont 382 000 € de charges de personnel soit 47% du total des charges.

Une inconnue sur la taxe d'habitation

S'agissant des recettes de fonctionnement, on note une stagnation de la fiscalité attendue : la commune n'a toujours pas augmenté les taux des taxes. La différence sur la feuille d'impôt de chacun d'entre nous est seulement liée à l'augmentation des bases d'imposition que nous ne maîtrisons pas ou encore le changement des taux du Département, de la Région. A priori les taux de la communauté de communes ne devraient pas changer. Nous n'avons toujours pas d'éléments sur l'exonération de la taxe d'habitation au particulier et de la compensation qui sera aux communes. Ceci est assez gênant lorsqu'on gère un budget car celle-ci représente plus de 160 000 € soit 50 % de la totalité des taxes locales (foncières et d'habitation).

Des travaux qui se poursuivent

Pour la section d'investissement, nous espérons percevoir le maximum de subventions liées aux travaux de la mairie. Au delà de la partie déjà perçue nous attendons cette année 200 000 € de la part de l'état et du département. Un prêt court terme nous permettra de compenser le manque de trésorerie nécessaire aux travaux prévus au château. Le montant attendu du FCTVA est aussi assez élevé car nous attendons 140 000 €. D'autres travaux sont prévus : certains déjà terminés comme la réparation du mur de la

rue du Foirail, d'autres se feront bientôt comme la sécurisation du secteur de l'école maternelle.

Des travaux sur les routes vont être engagés par la communauté de communes sur les axes d'intérêt communautaire. La commune attendra une période climatique favorable avant d'engager les siens. Cette année, nos routes ont énormément souffert à cause des masses d'eau de pluie qui sont tombées.

Une tranche d'assainissement sur Chantelouve

Section de l'assainissement : la tranche de travaux sur le secteur de Chantelouve est en cours et s'élèvera à environ 140 000 €. Nous lancerons aussi une étude pour faire un bilan complet de la station d'épuration et de ses réseaux. En effet, après plus de 25 ans de fonctionnement nous devons vérifier les installations et programmer des investissements si nécessaire. Il vaut mieux anticiper que subir.

Cette section est équilibrée, nous n'avons pas modifié le montant de la redevance.

Transport scolaire

Section du transport scolaire : c'est une section toujours déficitaire mais dont l'ampleur diminue car l'amortissement du bus est au bout. Le choix de la commune reste de privilégier l'éducation de nos enfants et le transport scolaire en fait partie.

Baisse de la Dette en perspective

La dette : si on ôte le crédit court terme qui vient compenser l'attente du versement des subventions, le montant du capital restant dû est de 340 000 €. L'annuité s'élève à 77 000 €. Un prêt s'arrête en 2018, un autre en 2019, les deux cumulés représentent une annuité de 20 000 € environ. Nous restons vigilants sur la dette notamment par rapport à l'inconnue que nous avons sur l'évolution de la fiscalité dans les communes



Carte Nationale d'Identité et Passeport

Désormais les demandes de cartes nationales d'identité ainsi que des passeports doivent se faire de manière sécurisée*. Pour cela il faut se rendre en mairie de Mussidan et sur RV (horaires du lundi au vendredi 8h30 – 11h et 13h30 – 16h samedi 9h – 11h tel 05 53 81 04 07). Avant cela il faut préparer son dossier soit en enregistrant une pré-demande sur le site ants.gouv.fr soit en faisant un traitement classique (noter nom, prénom date et lieu de naissance des parents, remplir le dossier sur place lors du rendez-vous), puis venir en mairie avec les pièces justificatives.

Pour une Carte Nationale d'Identité

ATTENTION !!! Dépôt du dossier : la présence de l'intéressé (mineur ou majeur) est OBLIGATOIRE, pour le retrait seule la présence de l'intéressé majeur est obligatoire.

Originaux à fournir

- Pré-demande
 - A enregistrer sur le site ants.gouv.fr : imprimer le récapitulatif de la pré-demande ou présenter le numéro de pré-demande en mairie si pas accès internet, vous pourrez remplir le formulaire sur place au moment du rendez-vous en mairie)
- Justificatifs de domicile de moins d'un an
 - A vos noms et prénoms (ou ceux de votre conjoint) : facture ou échéancier EDF, Gaz, téléphone, avis d'imposition, assurance habitation, la facture électronique imprimée est acceptée
 - Si vous êtes hébergé : lettres signée de l'hébergeant certifiant que vous habitez chez lui depuis plus de 3 mois, pièce d'identité de l'hébergeant, justificatif de domicile au nom de l'hébergeant
- 1 photo couleur de moins de 6 mois non découpée : ressemblante, bouche fermée et expression neutre, fond uni gris ou bleu clair (blanc interdit), visage centré, de face et le cou dégagé, yeux (lunettes interdites) et oreilles clairement visibles, format cadre 35x45mm visage 32 à 36mm entre base du menton et sommet de la tête. Les photos doivent être

réalisées par un photographe professionnel ou une cabine agréée.

Pièces complémentaires

- Renouvellement
 - Ancienne carte + si périmée depuis plus de 5 ans :
 - acte de naissance de – de 3 mois ou passeport sécurisé valide ou périmé depuis – 5ans ou non sécurisé périmé depuis – 2 ans
- 1ère demande
 - acte de naissance de – de 3 mois ou passeport sécurisé valide ou périmé depuis – 5 ans ou non sécurisé périmé depuis – 2 ans
 - si possible document avec photo : permis de conduire, carte vitale, de transport, ...
- Perte ou vol
 - Acte de naissance de – de 3 mois ou passeport sécurisé valide ou périmé depuis – 5 ans si sécurisé ou non sécurisé depuis – de 2 ans
 - Si possible document avec photo : permis de conduire, carte vitale, de transport, ...
 - Déclaration de vol délivrée par la police ou déclaration de perte faite en mairie de jour du dossier
 - Timbres fiscaux 25€
- Changement de régime matrimonial
 - Mariage : acte de mariage ou acte de naissance avec mention datant de – 3 mois
 - Divorce : pour les personnes souhaitant garder le nom de l'ex conjoint jugement de divorce autorisant la conservation du nom OU attestation de l'ex-conjoint + copie de sa pièce d'identité
 - Veuvage : copie acte de décès



Carte Nationale d'Identité et Passeport (suite)

Pièces complémentaires (suite)

- Majeurs sous curatelle
 - Décision de justice instaurant la tutelle ou curatelle
 - Présence obligatoire du tuteur (+pièce d'identité) pour la tutelle
- Mineur
 - Pièce d'identité de la personne détentrice de l'autorité parentale (seule habilitée à effectuer la demande et le retrait de la CNI)
 - Justificatif de domicile au nom du représentant légal
 - Garde alternée : justificatif de domicile des 2 parents + copie CNI parent absent + jugement de divorce ou de séparation définitive ou attestation sur l'honneur co-signée
 - Nom d'usage mineur : attestation co-signée des 2 parents +copie CNI parent absent
 - Livret de famille

Pour un Passeport

ATTENTION !!! Dépôt du dossier : la présence de l'intéressé (mineur ou majeur) est OBLIGATOIRE, pour le retrait la présence de l'intéressé de 12 ans et plus est obligatoire.

Originaux à fournir

- Pré-demande
 - Idem CNI
- Justificatifs de domicile de moins d'un an
 - Idem CNI
- 1 photo couleur de moins de 6 mois non découpée : idem CNI
- Timbres fiscaux : majeurs 86€ ; 15 à 17 ans inclus 42€ ; moins de 15 ans 17€

Pièces complémentaires

- Renouvellement
 - passeport sécurisé valide ou périmé depuis – 5ans ou non sécurisé périmé depuis – 2 ans ➔ Passeport

- passeport sécurisé périmé depuis +5ans ou non sécurisé périmé depuis +2 ans ➔ Passeport + CNI + acte de naissance

➤ 1ère demande

- CNI valide ou périmée depuis -5 ans ou acte de naissance de -3 mois
- si possible document avec photo : permis de conduire, carte vitale, de transport, ...

➤ Perte ou vol

- CNI valide ou périmée depuis -5 ans ou acte de naissance de -3 mois
- Si possible document avec photo : permis de conduire, carte vitale, de transport, ...
- Déclaration de vol délivrée par la police ou déclaration de perte faite en mairie de jour du dossier

➤ Changement de régime matrimonial

- Mariage : acte de mariage ou acte de naissance avec mention datant de -3 mois
- Divorce : pour les personnes souhaitant garder le nom de l'ex conjoint jugement de divorce autorisant la conservation du nom OU attestation de l'ex-conjoint + copie de sa pièce d'identité
- Veuvage : copie acte de décès

➤ Majeurs sous curatelle

- Idem CNI

➤ Mineur

- Idem CNI



Le Pays de l'Isle en Périgord

a mis en place trois dispositifs trois dispositifs d'aide:

→ **Aides financières pour le développement des entreprises**, qui peuvent être attribuées, sous conditions aux artisans et commerçants de votre commune ;

Artisans et commerçants, le Pays de l'Isle en Périgord et ses partenaires (Etat, Communautés de Communes du territoire, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Dordogne, Périgord Numérique) vous accompagnent dans votre projet de développement grâce à un dispositif dédié. Appelée Opération collective en milieu rural en faveur de l'artisanat et du commerce, celle-ci vise à soutenir la modernisation de l'outil de travail des artisans et commerçants du territoire, sous certaines conditions.

- Quels types de travaux sont éligibles ?
 - la modernisation des locaux d'activité (dont les équipements professionnels et la rénovation des vitrines) ;
 - les aménagements d'accessibilité à tous les publics ;
 - les véhicules de tournées électriques et leur aménagement ;
 - la sécurisation des locaux d'activité contre les effractions ;
 - les équipements de réception par satellite.

La subvention varie selon la localisation de l'entreprise, son activité et les investissements réalisés et peut atteindre 9 000€. Un minimum de 4 000€ d'investissement est cependant nécessaire.

- Comment bénéficier d'une subvention ?
 - prendre contact avec les services du Pays de l'Isle en Périgord ;
 - faire réaliser par le prestataire du Pays un dossier préalable à l'attribution d'une subvention (coût à la charge de l'entreprise)
 - examen du dossier par le Pays et ses partenaires puis envoi d'un courrier de réponse à l'entreprise

- réaliser les travaux et fournir les pièces nécessaires au paiement de la subvention.

- ❖ L'intervention financière pourra être bonifiée, notamment pour les bouchers-charcutiers ainsi que les buralistes.
- ❖ Le dispositif finance également l'acquisition d'équipements satellitaires pour les entreprises en zone blanche, jusqu'à 300€.

→ **L'OPAH**, qui est en cours depuis bientôt deux sur les communes du Pays et qui permet d'accompagner des **propriétaires pour bénéficier d'une subvention** de la part de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) pour améliorer leur logement (rénovation énergétique, adaptation...) ;

Notre commune bénéficie de l'OPAH RR (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale) portée par le Syndicat Mixte de l'Isle en Périgord jusqu'en 2021. L'OPAH RR est un dispositif qui accorde des aides financières et un accompagnement personnalisé des propriétaires, sous conditions, qui souhaitent faire des travaux de rénovation et d'amélioration dans leur logement.

Deux types de travaux sont subventionnables :

- la rénovation énergétique des logements (travaux d'isolation, de chauffage, remplacements de menuiseries, installation d'une VMC, ballon d'eau-chaude thermodynamique...)
- l'adaptation des logements aux situations de handicap et de vieillissement pour favoriser le maintien à domicile (travaux d'adaptation de salles de bains, installation de monte-escaliers, aménagements des pièces à vivre...)



Le Pays de l'Isle en Périgord (suite)

Tout propriétaire qui envisage ce type de travaux peut se renseigner auprès de Arthur DELLA VIA, chargé de mission habitat du Pays de l'Isle en Périgord, soit par téléphone au 05-53-35-13-53, soit par mail à habitat@pays-isle-perigord.com ou en se rendant à sa permanence à la Mairie de VILLAMBLARD le 2ème jeudi du mois (14h à 16h30). Lors des permanences, le projet et son éligibilité aux aides seront étudiés (travaux envisagés), une estimation des aides mobilisables sera possible.

Le montant de la prise en charge des travaux peut aller de 25 à 50 % du montant des travaux, auxquels s'ajoutent différentes primes.

Enfin, le montage du dossier est intégralement assuré par le chargé de mission habitat et est gratuit pour le porteur de projet.



→ Le fonds européen LEADER

Que ce soit au niveau du monde associatif, des événementiels ou encore de la valorisation du patrimoine, LEADER a pour but de soutenir des actions concourant à « l'attractivité et mettre de la vie sur le territoire ». L'enveloppe LEADER est terminée mais vous pouvez néanmoins déposer une demande de subvention auprès du Pays de l'Isle en Périgord. Celle-ci sera enregistrée sur liste d'attente et sera prise en compte sous réserve qu'une rallonge d'enveloppe soit accordée au Pays.

➤ Vous êtes une association ?

LEADER peut vous accompagner dans la valorisation de votre offre culturelle, sportive ou de loisirs à travers, notamment, la mise en place d'événementiels, des investissements matériels ou le développement d'outils

numériques (applications, tablettes, etc.).

➤ Vous œuvrez pour la connaissance et la valorisation du patrimoine (immatériel et matériel) ?

LEADER peut vous accompagner pour le développement de circuits de découverte des patrimoines, la rénovation et/ou la valorisation des patrimoines, etc.

Enfin, LEADER peut soutenir des actions en faveur du développement des circuits-courts et des productions locales (points de vente à la ferme, mise en place d'ateliers de transformation, etc.) et du maintien de l'offre de soins (création/développement de lieux de mutualisation de praticiens de santé, etc.). Attention ! Une subvention LEADER ne peut intervenir seule : d'autres financements publics doivent la compléter.

Pour toutes vos questions sur l'éligibilité d'une action ou la recherche d'un financement, n'hésitez pas à contacter le Pays au 05 53 35 13 53.

Cantine

Nous avons la chance d'avoir dans notre commune une cantine dans laquelle nos enfants mangent des repas confectionnés avec des produits locaux et préparés par une cuisinière professionnelle. Le prix du repas de 2,30 € fixé par le conseil municipal peut paraître onéreux mais il faut savoir qu'un repas revient à la collectivité à un prix de **5,93 €** (achat de nourriture, salaires, charges, ...). La différence est prise en charge par la municipalité.

Dans le cadre de la Semaine nationale des fruits et légumes, les élèves de l'école élémentaire de Villamblard ont bénéficié, vendredi, d'un atelier culinaire animé par Nathalie Deschamps et Léa Zerbino, de la Chambre d'agriculture, et Sylvie Paza, cantinière.



Registre du plan Départemental canicule

Le niveau de veille saisonnière du plan Départemental de gestion d'une canicule s'ouvre du 1er juillet et se terminera le 15 septembre.

Nous vous informons que nous ouvrons un registre nominatif d'identification des personnes âgées et des personnes porteuses de handicap vivant à domicile et souhaitant s'inscrire. La finalité de ce registre est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan canicule.

Les personnes qui souhaitent s'inscrire doivent le faire savoir au secrétariat de la mairie, elles seront assurées de la confidentialité des informations qu'elles fourniront.

EHPAD à domicile

L'Ehpad le Petit Gardonne, situé sur la commune de Montagnac le Crempse a reçu l'accord du Conseil départemental afin de venir en aide aux personnes âgées et aux familles de l'ancien canton de Villablard.

Il vous propose de **venir chercher gratuitement les personnes âgées à leur domicile** afin de passer un moment de convivialité au sein de leur établissement.

Du lundi au vendredi, et selon les places disponibles, un véhicule adapté prendra en charge les personnes âgées en début d'après midi et elles seront raccompagnées en fin de journée.

Durant ce moment, les personnes accompagnées bénéficieront de toutes les commodités de l'établissement en terme d'animation, de loisir et éventuellement d'une surveillance paramédicale (pesée, prise de constantes, conseils, ...) : une collation sera offerte durant l'après midi. Ce processus se fera bien entendu en concertation et avec l'aide de tous les professionnels du secteur : AIVAP, SSIAD, médecins, infirmières libérales, pharmaciens, mairies, etc...

Du personnel dédié sera en charge de cet accompagnement. Cette prestation peut ainsi permettre de maintenir le plus longtemps possible les personnes âgées à leur domicile en permettant un peu de répit et de soulagement aux aidants familiaux et professionnels.



Pour tout renseignement vous pouvez contacter le 05 53 81 98 18 mail contact@petitgardonne.fr ou leur rendre directement visite.

Eau potable et assainissement non collectif

Pourquoi des redevances sur vos factures d'eau ? Ces redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès des usagers en application des principes de prévention et de réparation des dommages à l'environnement (loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30/12/2006). La majeure partie des redevances est perçue via la facture d'eau payée par les abonnés domestiques aux services des eaux (mairies ou syndicats). Chaque habitant contribue ainsi individuellement à cette action au service de l'intérêt commun et de l'environnement, au travers du prix de l'eau.

La redevance d'assainissement non collectif comprend une part destinée à couvrir les compétences obligatoires du service (contrôle conception, implantation, bonne exécution et bon fonctionnement des installations) et, le cas échéant, une part destinée à couvrir les compétences qu'il peut exercer (s'il le souhaite) à la demande des propriétaires (entretien, réalisation ou réhabilitation des installations, traitement des matières de vidange). La part des compétences obligatoires est calculée en fonction de critères définis par décision de l'assemblée délibérante de la collectivité. La tarification peut soit tenir compte de la situation, de la nature et de l'importance des installations, soit être forfaitaire ou dépendre des volumes d'eau potable consommés. La prestations facultatives ne sont dues qu'en cas de recours au service par l'usager : la tarification doit impérativement tenir compte de la nature des prestations assurées.



Gare au moustique tigre

Le moustique tigre est reconnaissable à ses rayures noires et blanches sur tout le corps ainsi que sur les pattes. Sa taille est généralement inférieure à celle du moustique commun. Ses ailes sont complètement noires et sans tache. Son allure est pataude et il est facile à écraser en vol. Il apprécie généralement de voler autour des chevilles. Dans la plupart des cas, sa pique est bénigne, bien que ce moustique puisse être vecteur de diverses maladies comme la dengue, le chikungunya ou le zika. Pour transmettre ces virus, il doit au préalable avoir piqué une personne infectée.

Le moustique tigre établit le plus souvent ses quartiers chez des particuliers, dans de petites réserves d'eaux stagnantes (vases, pots, sous-pots, jouets d'enfants, bidons, gouttières, toits plats mal drainés,...) pour y déposer ses larves. Une fois installé dans votre jardin, il est très difficile de l'en déloger.

La taille du moustique tigre varie fortement mais il est beaucoup plus petit que certaines photos trouvées sur internet peuvent le suggérer et mesure moins d'1 cm. Ils sont généralement plus petits que le moustique commun (épais d'un demi mm, et long de 2 mm), alors que d'autres sont très balourds (épais d'1mm, et long de 8mm).

Se protéger du moustique tigre

Pour lutter efficacement contre le moustique tigre, il est nécessaire de procéder selon plusieurs axes. Il n'y a pas UNE solution miracle, mais c'est la combinaison de plusieurs actions ou dispositifs qui vous permettra de profiter à nouveau de votre jardin aux heures où il attaque (matin et fin d'après-midi généralement).

Pour vous protéger, la mesure la plus importante à prendre est d'éliminer de votre entourage toute source d'eau stagnante. Privilégiez également le port de vêtements longs, amples et clairs (le moustique-tigre est attiré par le noir). Identifier le moustique tigre

Les astuces pour le reconnaître le moustique tigre, en comparaison au moustique commun :

- moustique diurne : il pique de jour et beaucoup moins de nuit, et a une nette préférence pour le matin et le soir
- plus lents en vol et leur allure semble plus hasardeuse
- moins craintifs vis-à-vis de nos gestes
- moustique rayé noir et blanc, légèrement pailleté d'argent et laisse de la poudre

(comme les ailes des papillons) quand on l'écrase

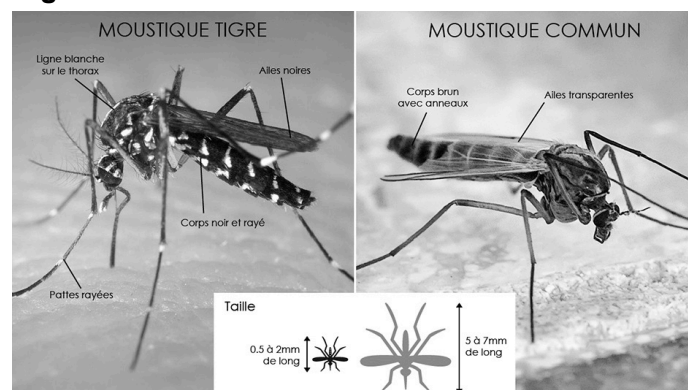
- a une ligne longitudinale blanche en position centrale sur son thorax noir
- ailes noires, sans taches, légèrement transparentes
- la pique du moustique tigre peut être sentie, comme si on nous piquait avec un brin d'herbe sèche
- la pique du moustique tigre provoque généralement un bouton ressemblant à une cloque un peu plate, ressemblant à une ampoule, de 5mm à 2cm de diamètre, pouvant tourner au rouge et s'élargir selon la réaction de la peau de certaines personnes
- la pique du moustique tigre gratte quasi immédiatement, puis s'endort, mais peut réapparaître après la douche pendant plusieurs jours
- la taille du moustique tigre varie fortement: ils sont généralement plus petits que le moustique commun
- ils ne montent pas trop dans les étages élevés et restent généralement au rez de chaussée ou au premier étage

Les autres moustiques

A ne pas confondre avec un autre moustique aux pattes rayées : *aedes aegypti*, qui est plus clair, et qui a quant-à-lui un dessin en forme de lyre sur son thorax, et non pas une ligne blanche.

Si le moustique que vous observez est rayé noir et jaune (et non pas noir et blanc), il **ne s'agit PAS** du moustique tigre, mais plus probablement d'une tipule (gros moustique), ou de la cténophora festiva.

Signes distinctifs visuels



Inauguration de la Mairie

Samedi 23 décembre 2017 Michel Campagnaud et le Conseil municipal ont accueilli les autorités du département dont la préfète Anne-Gaëlle Baudouin-Clerc et le président du Conseil départemental Germain Peiro pour l'inauguration de la mairie.

Construite en 1868 en écho à la façade du musée du Louvre dont elle reprend les grandes lignes, et malgré tous les travaux effectués au fil des années, la mairie avait besoin d'un aménagement global et d'une remise aux normes.

Les études ont été réalisées par l'Agence technique

de
départementale
(ATD),
puis par le maître
d'œuvre



Benoît Warneys sous l'égide de l'architecte des Bâtiments de France Pia Haninnen. Deux années de travaux ont ensuite été nécessaires pour mener à bien la transformation du bâtiment.

15 entreprises du département ont participé à cet ouvrage sous la présence assidue de deux élus municipaux, Jean-Luc Alary et François Longiéras.

Le financement de ce projet a reçu l'aide de l'État, du Département et de la réserve parlementaire. Une partie du bâtiment a été restaurée par l'intercommunalité : l'ancienne cantine scolaire de l'école élémentaire a été transformée en local pour les écoles et le relais d'assistantes maternelles (RAM). Tous les intervenants ont eu un objectif commun : faire vivre et rester aux côtés du monde rural. Un vin d'honneur à la salle culturelle Jean-Fourloubey a clos cette manifestation.

Comice

Les agriculteurs et élus souhaitent organiser, après plus de 20 ans d'absence, un comice agricole. Celui-ci se déroulera donc le 1^{er} septembre 2018. Au programme : présentation de matériel agricole et démonstrations, animaux, marché artisanal, marché de producteurs, restauration sur place, soirée dansante et animations diverses. Toutes les bonnes volontés pour la préparation de cette journée seront les bienvenus.

Vœux de la municipalité

Le Samedi 13 Janvier, le maire Michel Campagnaud a présenté ses vœux, à la salle culturelle, entouré de son Conseil municipal. Il a tout d'abord remercié de leur présence la conseillère départementale et présidente de la Communauté de communes Isle et Crempse en Périgord Marie-Rose Veyssière, son prédécesseur Jean Fourloubey, les représentants des pompiers, de la gendarmerie, des associations, le père Veyssière, les maires ou leurs représentants des communes voisines et l'attachée parlementaire du député du Bergeracois Michel Delpon.

L'année 2017 a vu l'aboutissement des importants travaux de restauration de la mairie, inaugurée le 23 décembre en présence de la préfète Anne-Gaëlle Baudouin-Clerc. L'organisation avec la nouvelle Communauté de communes, avec notamment certaines compétences obligatoires comme les ordures ménagères, a entraîné une harmonisation avec le Mussidanais. Les habitants ont eu la désagréable surprise de voir leurs impôts fonciers augmenter considérablement.



En 2018, suite à la prévision de suppression de la taxe d'habitation, les investissements se feront avec « une certaine méfiance ». L'entretien des routes est indispensable, des équipements sportifs sont prévus (achat de tapis pour le judo et les écoles, buts rabattables pour le football), la vitesse sera limitée à 30 aux abords de l'école maternelle.

L'année devrait aussi voir la restauration de la façade du château Barrière (les subventions sont attribuées), la poursuite de la tranche d'assainissement de Chantelouve ainsi que la restauration d'un tabernacle à l'église.

Marie-Rose Veyssière a annoncé, en matière de Communauté de communes, la restauration de la maison au 19 de l'avenue Édouard-Dupuy en six ou sept logements sociaux. Le Conseil départemental va financer une grande manifestation sportive fin août : le raid Périgord Aventure qui devrait réunir environ 300 personnes.

LIRE... MAIS PAS QUE !

Maintenant que les travaux sont terminés et que la mairie est de nouveau fonctionnelle, un espace agréable, un lieu de rencontre, ouvert à tous est dédié aux livres.

La bibliothèque est accessible aux horaires actuels du secrétariat de la mairie, où Nadine et Sylvie continuent de vous accueillir.



Vous y découvrirez des livres pour satisfaire petits et grands, de 0 à 99 ans... Voire plus !

Si vous ne trouvez pas votre bonheur sur les rayonnages, le livre sera demandé à la Bibliothèque Départementale Dordogne Périgord, et la navette vous le livrera à la bibliothèque la semaine suivante.

Les enfants de la garderie de l'école élémentaire y ont été accueillis par les bénévoles responsables Laura Rouchier et Marie Ange Munoz ainsi que Pierrette Barros adjointe au maire. Ces jeunes, aidés par Mme Marie Louise Lanxade, employée municipale, ont fabriqué deux personnages pour égayer l'espace bibliothèque de la mairie et le rendre plus convivial. Ils ont été félicités pour leur talent et un goûter bien mérité leur a été offert par la municipalité. Ils invitent bien entendu les Villamblardais, ainsi que les habitants des villages alentour, à pousser la porte de ce nouvel espace. A découvrir absolument. N'hésitez pas à pousser la porte !

Lecture

Samedi 24 mars, à 18 heures, au château Barrière, l'association Taillefer a organisé la présentation des ouvrages d'une de ses membres et nouvelle auteure Françoise Dudognon. Ces ouvrages ont été proposés au Salon du livre à Paris.



Avec « Le Limon de l'âme » (Maiade éditions), Françoise Dudognon,

fortement encouragée par Bernard Lesfargues, a rédigé un livre qui relate son enfance périgourdine, heureuse, sensible. Celle d'une fillette curieuse et inventive, dans le cocon d'un mode paysan près de disparaître ou déjà disparu. Après quelques courtes lectures de son texte, on a pu échanger avec l'auteur autour du verre de l'amitié.

Tourisme

L'office de tourisme de Mussidan-Villamblard en Périgord a tenu son assemblée générale au château Barrière à Villamblard, où il était accueilli par l'association Taillefer.

La présidente de cette dernière, Catherine Paoletti, et le trésorier Didier Marchand, représentant également le maire Michel Campagnaud, ont exposé l'histoire du château et son parcours de restauration aux participants, puis les ont invités à en faire la visite.

Le président de l'office, Michel Besoli, a pu ouvrir la séance en présence de la conseillère départementale Marie-Rose Veyssière et de Daniel Tournier, chargé du tourisme à la Communauté de communes Isle et Crempse en Périgord.



Fabienne Perot, conseillère en séjour, a détaillé les actions 2017 destinées à faire connaître le secteur et à conseiller le mieux possible le public : que ce soit au guichet, par brochures, sur les réseaux sociaux et le site Internet, la présence aux salons touristiques (comme celui de Nantes en février), l'agenda des manifestations, l'Éductour, les services aux associations (présentation de celles-ci sur un livret avec mise à jour régulière)... L'office de tourisme participera à la 20e édition de Bordeaux fête le vin, afin d'attirer la clientèle girondine toute l'année.

Les activités et animations du territoire de l'été 2017 ont connu un vif succès, elles seront reconduites en 2018 avec un programme enrichi. Sandrine Coup, responsable de l'office de tourisme, en a fait la présentation. On peut la consulter aux accueils, sur les brochures et dépliants, ainsi que sur le site Internet www.tourisme-isleperigord.com.

VIE ASSOCIATIVE

Présidents d'association, si vous souhaitez faire paraître un article dans ce journal, n'hésitez pas à nous le transmettre au secrétariat de Mairie ou directement à M. Marchand ou Mme Neyrinck.

Le Méridien Villamblard

Le propose les activités suivantes à l'espace du Buguet : Qi Gong , gymnastique, Taï Chi Chuan , ateliers de prévention ...

Les séances de découverte du mois de septembre sont offertes ! et animées par une monitrice diplômée.

Horaires :

Qi Gong :

Jeudi de 18 h 15 à 19 h 30

Vendredi de 11 h à 12 h

Une fois par mois un atelier de 3 h est proposé le samedi après midi

Gymnastique d'entretien

Vendredi de 9 h 45 à 10 h 45

Bol d'R : Assouplissement, respiration, relaxation et marche promenade

Mercredi de 10 h à 11 h 30

Lieu : Espace du Buguet, 1er étage (au dessus de la Galerie Phi2), ruelle du Buguet Villamblard, entrée du côté de la rue de l'hôtel de Ville.

Pour celles et ceux qui sont intéressés par ces activités ; Prenez contact avec notre association par mail : meridienvillamblard@orange.fr ou par téléphone avec l'animatrice Brigitte Caillaud au 05 53 81 34 79 ou 06 30 66 25 61.



Consultez notre site web espacedubuguet.com

Seniors

D'autre part des ateliers de prévention ASEPT sont mis en place régulièrement lorsqu'un groupe de 12 personnes est constitué. Depuis le 1er janvier 2017, ces ateliers sont gratuits. Un atelier Nutrition Santé Senior est programmé pour l'automne.

Les thèmes abordés sont les suivants :

Atelier Form'équilibre (nouveau prévention des chutes), 12 séances

Atelier Form'Bien-être, 7 séances

Atelier Nutrition Santé, 10 séances

Atelier Mémoire, 10 séances

Comité des fêtes

L'assemblée générale du comité des fêtes de Villamblard s'est tenue mercredi 4 avril à la salle des associations.

Les activités 2017 (buvette de la soirée du 15 août et fête du champignon) ont été un succès.

Pour 2018, la soirée du 15 août après la brocante, sera reconduite et il y aura la possibilité de participer aux journées Raid aventure des 27, 28, 29 et 30 août.

Le bureau a été reconduit dans son intégralité. Il se compose comme suit : présidente, Sylvie Neyrinck ; vice-président, Jean-Luc Alary ; secrétaire, Laurence Fourloubey ; secrétaire adjointe, Carine Rime ; trésorier, Didier Marchand ; trésorier adjoint, Éric Lecointre.



Taillefer

La pose du carrelage du 1er étage du Château de Barrière est terminée. De jolis meubles d'époque ornent désormais différentes salles de l'édifice.

Bernard
LESFARGUES
professeur,
traducteur,
éditeur, poète
est décédé
vendredi dans



sa 93ème année. Ce grand défenseur de la langue occitane et du patrimoine était l'un des fondateurs de "l'association TAILLEFER" à Villamblard et "des Amis de la chapelle de Tresseyrou" aux Lèches.

Judo Club

Mercredi 21 Mars, Claude Hamadouche, président du Comité judo Dordogne, et José Lopes, cadre technique départemental, étaient invités par les dirigeants du Judo Club Villamblardais, pour la remise de nouveaux tapis dont la municipalité a doté l'association.

Ce nouveau concept, adopté par le Conseil et les dirigeants, est unique en Dordogne : des tapis flexibles, enroulables facilement pour l'utilisation, le transport et le rangement. Claude Hamadouche l'a découvert et en a félicité l'édile Michel Campagnaud en lui remettant un diplôme de reconnaissance de la Fédération française de judo, ainsi qu'au président David Lestienne.

Pour les tester, Henri Cogni, éducateur en formation de certificat de qualification professionnelle d'arts martiaux et pour les personnes handicapées, et José Lopes ont effectué une démonstration de kata sous l'arbitrage du président du comité. Ce dernier a annoncé que des rencontres interclubs sont envisagées.



EGV

Samedi et dimanche de Pentecôte, l'EGV s'est mobilisée pour accueillir sur deux jours ses deux tournois :

- Le samedi U7 et U9 avec 31 équipes venant de Dordogne, de Charente et du Lot et Garonne soit plus de 180 enfants et plus de 150 adultes suivant le tournoi. Les vainqueurs du tournoi : en U 7 Château L'Evêque et en U 9 Cœur de Saintonge.

- Le dimanche U11 et U13 avec 20 équipes venant également du Lot et Garonne et de Dordogne, un plateau particulièrement relevé, avec beaucoup d'équipes ayant joué les premiers rôles tout au long de la saison en District pour les U11 et en Ligue en U13. En tout sur le deuxième jour c'est 200 enfants. Au final ce sont les joueurs de l'entente EGV Neuvic qui remportent les deux tournois : en 11 ans pas de vainqueurs car nos équipes 1 et 2 s'affrontant en finale n'ont pu se départager même après prolongations, en 13 ans c'est une finale de ligue et c'est l'entente EGV Neuvic qui remporte le tournoi.

Ce tournoi était la clôture d'une très belle saison en jeune : 18 ans (1 équipe) avec Vallée de l'Isle (Champion Dordogne 1^{re} division et Futsal), 5 ans (2 équipes) avec Vallée de l'Isle (Interligue et Champion Dordogne Futsal), 13 ans (2 équipes) EGV, Neuvic, St Germain (Critérium Ligue, 2 tournois, 5^{ème} coupe Dordogne 4^{ème} Futsal), 11 ans (4 équipes) EGV, Neuvic St Germain (2^{ème} Coupe Dordogne, 5^{ème} Futsal, 6 tournois dont Hendaye, Chalais (16), Chamiers Etc...), 9 ans (3 équipes dont 1 féminine), 7 ans (2 équipes).

L'école de foot de l'EGV est une nouvelle fois reconnue car elle va être labellisée pour la quatrième fois. Une école de foot féminine va également être labellisée. L'année prochaine nous présenterons seuls une équipe féminine en U11 (12 joueuses).

Tous ces enfants sont encadrés par des éducateurs diplômés de Villamblard ou des communes environnantes, Grignols, Beleymas, Douville, Montagnac, Issac.... L'ensemble de l'école de foot fonctionne en LOCAL.

L'EGV continuera à animer le village avec plusieurs manifestations en particulier la BODEGA toujours prévue le 13 juillet. Venez participer !

Si votre enfant souhaite pratiquer le football, n'hésitez pas à contacter l'EGV au 05-53-80-19-24 ou 06-80-17-35-77, nous acceptons tous les enfants quel que soit le niveau. Les entraînements pour les U7 U9 et U11 ont lieu les mardis soir de 18h30 à 20h.

Le club tient à remercier la municipalité de Villamblard pour la subvention qui lui est allouée, ainsi que pour l'entretien des installations mises à disposition du club.

L'EGV est toujours à la recherche de bonnes volontés pour accompagner toutes ses équipes, ainsi que pour toutes les tâches ingrates.

Avec un projet l'utilisation d'un service civique pour la prochaine saison, nous recherchons un candidat footballeur.



SOUVENIRS...SOUVENIRS

Une photo sépia, estampillée au dos « 1938 » au crayon à papier, montrant une bande de joyeux drilles raquettes à la main posant non loin du château de Barrière, attira mon attention. Qui étaient ces jeunes gens ? Où se trouvait ce court de tennis aujourd'hui disparu ? Qui d'autre que Louis Cantelaube pouvait me renseigner ? Bonne pioche ! Voici les souvenirs, remplis de détails et d'humour de notre « Loulou » devenu tout récemment centenaire.



Le tennis de jadis

J'aimais les sports depuis mon enfance et j'étais abonné au « Miroir des sports ». Les exploits des « Mousquetaires » ne me laissaient pas indifférent. Les soirs d'été, j'échangeais des balles avec mon frère dans la rue du marché près de chez nous. On pouvait taper fort car il n'y avait pas de limites et on avait le temps de voir venir la balle. André Mèredieu, voisin et ami, nous apportait son aide. C'était le vrai sportif du village. Il avait fait de la boxe à Bergerac et couru force courses sur 800 mètres. Il avait même couru sur route contre l'âne de M Laplagne, mais c'est l'âne qui avait gagné. Il est vrai qu'il avait quatre pattes...

J'avais joué un peu au tennis au lycée de périgueux sur un vrai court, mais il fallait attendre son tour, vu le nombre d'amateurs et le temps trop réduit. En 1935, après mon Bac, on parla tennis dans mon entourage et un petit comité de notables fut constitué. On loua une partie du grand jardin de notre voisin Albert Dupuy, non loin du château de Barrière. Ce terrain était plein de pommes de terre. Récolte faite, on embaucha deux

terrassiers d'occasion, hommes solides. Un retraité des chemins de fer nous fit obtenir de Bergerac un camion de machefer. Puis on obtint d'un chantier une certaine quantité de castine à étendre en dernier. Il ne resta plus qu'à trouver de quoi délimiter le court. Ma mère, intrépide, alla à Périgueux se faire donner (encore) des lames de métal provenant d'une fabrique de boîtes de conserves. On les fixa au sol avec des clous. On planta des poteaux, on fixa un treillis, puis on acheta un filet. Le court appelé pompeusement « stade du grand Chêne » était prêt.

Etat des lieux : jardins tout autour, sauf un mur de maison sur toute une longueur qui nous donnait un peu d'ombre. De l'autre côté de la route, parallèlement au court se dressait un énorme chêne, d'où le nom du court. A noter, un gros prunier d'Agen situé à un bout du terrain, fournissant des prunes, que l'on s'envoyait d'un coup de raquette. Enfin, contre le mur, un pied de chasselas fournissant des raisins que les spectateurs, des jeunes filles pour la plupart, grappillaient avant maturité. On n'avait pas d'entraîneur mais j'avais un petit livre illustré « Seize leçons de tennis » par Martin Plaa, entraîneur de l'équipe de France...

Qui étaient les joueurs ? Moi-même, j'étais le plus ancien, Pierre Dupuy, fils du Docteur, Jean Rebeyrol, fils du notaire, Jean Bergeras, fils du percepteur, Paul Noiret, fils d'un industriel de Fournies (Nord). Il y avait aussi les jeunes Yvan Huot, Paul Marty de Béleymas, Henri Morin, arrivé de Syrie en 1941. Il y avait aussi des jeunes filles, Mlle Collin qui deviendra Mme Rime, Mlle Monique Dupuy, sœur de Pierre. D'autres venaient un peu pour jouer et un peu pour flirter...

Après nos matches d'un ou deux sets, on allait boire un panaché au Café de la Paix et finir par une partie de billard.

Nos exploits ! Ils furent modestes. On joua contre Vergt, on se valait. Mais un jour, je rencontrais un jour un joueur classé de passage chez nos voisins, je fus écrasé.

En 1942, nous fîmes un déplacement à Domme, on loua un autobus. On passa à Mauzac devant le camp où étaient retenus des résistants. On leur fit un concert de klaxons... On battit Domme.

Par la suite, les tennismans se firent plus rares malgré quelques sursauts. En 1950, nous n'étions plus que deux, ma femme et moi...rideau.

J'ai tenu la raquette plus tard sur le court de M Serre, au Buguet (banlieue de notre ville). J'avais perdu toute sensation et j'abandonnai le tennis.

Le conseil municipal de Villamblard fera installer plus tard près de la piscine deux courts de grande qualité. On peut y pratiquer maintenant un sport amateur de façon agréable.

Louis Cantelaube



De gauche à droite sur la photo :

1^{er} plan : Paul Noiret – Louis Cantelaube

2^{ème} plan : Pierre Macaigne – Jean Rebeyrol ??? – Mlle Dussoutras – Pierre Dupuy – Nelly Beaugier – Jeanine Feuillade – Mlle Colin – Monique Dupuy (sœur de Pierre)



Naissances en 2017

MONIAUX Bryan à Villamblard	20/12/17
BIASIN COUDERC TOM (Périgueux)	29/09/17
BIASIN COUDERC Théo (Périgueux)	29/09/17
DIVINA Laura (Périgueux)	01/06/17
GRAND Xavier (Périgueux)	04/08/17
MOURLOT Baptiste (Bergerac)	17/05/17
PERCHE Chloé (Bergerac)	15/10/17
ROZUEL Soan (Bergerac)	15/03/17
SANSORDA AGOSTINHO Gustavo (Pgx)...	16/02/17
VILQUIN Léonie (Bergerac)	27/12/17

Félicitations aux heureux parents



Décès en 2017

BOUISSOU Marcelle Vve COIN	21/01/17
DUFLOS Anne-Marie	19/04/17
GARGAUD Liliane épouse LEBAIL	19/03/17
MAURIN Alénise	28/04/17
MENUT Georgette Vve PENE	04/02/17
REBINGUET Yvette Vve JAVERZAC	25/11/17
ROL Jeannine Vve DALMANT	29/07/17

Sincères condoléances aux familles



Mariages en 2017

CAPELLARI Bruno et RAZIN Christiane	17/06/17
CHEVENOT Stéphane et STEL Kristelle	22/04/17
DIGNAC Cédric et HAAS Julie	15/07/17
LANCE Benoit et WAUTHIER Magali	09/09/17
RODRIGUES Olivier et MORAIS Sarah	06/05/17

Tous nos vœux de bonheur aux époux

ARTISANS - COMMERÇANTS

Bâtiment

AGELEC 24	
Électricité M. Bonhomme Cyril	06 26 92 61 75
AUSTIN Tim	
Menuiserie traditionnelle	05 53 80 78 73
BERNAZEAU Alain SARL	
Entreprise maçonnerie	05 53 81 94 79
BORDERIE Bernard	
Ramonage - Petits travaux - esp verts	05 53 81 79 20
CHARPENTE JUL'S	
Charpente éco construction bois	06 22 82 56 83
Ets DESMARTIN	
Maçonnerie Rénovation neuf ancien	06 41 51 38 22
FOURLOUBEY Didier	
Entreprise maçonnerie	05 53 81 99 06
FRAGA Nilton	
NFPM Piscine Maçonnerie	06 25 79 31 97
GLANES Nathalie	
Peintre en bâtiment	06 18 12 64 63
JMP Energies	
Electricité Alarmes Chauffage	05 53 81 22 04
JOUENNE Alain	
Electricité	05 53 81 96 34
LJ CONSTRUCTION SARL	
Maçonnerie Assainissement Terras	05 53 81 97 04
PASQUET Damien	
Terrassement Assainissement Démolition ..	06 27 81 29 96
POOK Stephan	
Électricité générale	06 42 25 24 82
PUYJEANNE Cyril	
Plomberie Zinguerie	05 53 81 10 81
STAELENS Constructions	
Maçonnerie Couverture assainis	05 53 81 13 56
	06 32 92 51 93
STEINER Michel	
Entreprise maçonnerie	05 53 81 91 93
TRIMOULET Bernard	
Entreprise peinture plâtre	05 53 82 67 51
VANZO Michel	
Entreprise maçonnerie	05 53 81 90 89

Aménagement paysager

LANXADE Christophe	
Aménagement entretien parcs-jardins	05 53 81 58 80
LE JARDIN AU NATUREL	
Artisan paysagiste	06 30 93 55 32

Quincaillerie / Mécanique

BEAUGIER Josiane	
Quincaillerie	05 53 81 90 04
GARAGE du PONTILLOU	
Garage Renault	05 53 81 92 60
ROUSSEAU SARL	
Mécanique agricole	05 53 81 94 58

Travaux Publics

SOTRAFOR	
Entreprise Travaux publics	05 53 81 94 60

Alimentation

ANGE&LO	
Bar restaurant pizzeria	05 53 81 90 20
CLOVIS – REYMOND	
Distillerie	05 53 81 90 01
DIVINA M. et Mme	
Alimentation générale	05 53 81 94 89
ÉPICERIE "LE CAFÉ DE LA PAIX"	
Alimentation générale	06 86 77 60 84
JAVERZAC Francis	
Boulangerie	05 53 81 92 70
SABOURIN Stéphane	
Boulangerie du croquant	05 53 80 29 05
SALEM Hervé	
Cuisinier Traiteur	05 47 19 80 75 / 06.09.26.10.44



ARTISANS - COMMERÇANTS

Artisanat / Arts

BLANC Michel
 Tourneur sur bois/toupies05 53 81 19 81
 LABATTU Maryse
 Sculpteur modelleur tailleur de pierres06 07 75 88 99
 Ornementiste.....05 53 81 39 65
 LEROI Frédy
 Brocanteur05 53 81 08 63
 MATHIEU-BARROS Christine
 Doreuse sur bois05 53 82 44 06

Couture

LES PETITES MAINS DE VÉRO
 Couture06 12 65 62 20

Soins

AU FIL DE L'HAIR - Maud De Alphonso
 Salon de coiffure05 53 80 21 29
 CAUCHOIS Agathe
 Shiatsu Bien être Relaxation.....06 40 99 84 37
 ÉVASION COIFFURE
 Salon de coiffure 05 53 81 95 07
 JOUENNE Christine
 Salon de coiffure05 53 80 11 14
 PASCALE Coiffure
 Coiffure à domicile05 53 81 91 93 / 06 07 37 29 60
 SOIN DE SOIE
 Esthétique.....05 53 80 73 41
 TORNEY Patrick
 Salon de coiffure05 53 81 96 74

Hébergements

Asso NATURE LOISIRS SPORTS
 Hébergement de groupes.....05 53 81 90 13
 CAMPING « Le Pontillou »
 M et Mme Lecointre05 53 81 91 87
 CANTELAUBE Evelyne
 Gîte du Parc.....05 53 81 09 92
 06 79 66 58 75
 KIERS Raymonde
 Chambres d'hôtes.....05 53 81 94 65
 LA BASTIDE DU ROY M.Mme EGGEN
 Gîtes et chambres d'hôtes.....05 53 80 19 49
 06 42 94 46 03
 MARCHAND Didier
 Gîtes du Breuilh06 82 14 37 67

Personnes âgées

MILETO Stéphane
 Accueil personnes âgées..... 05 53 80 42 32
 PRIAT Raymonde
 Accueil personnes âgées..... 05 53 80 00 37

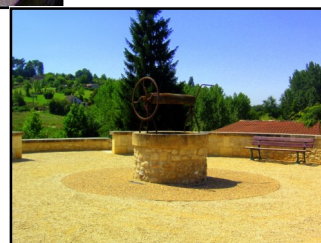
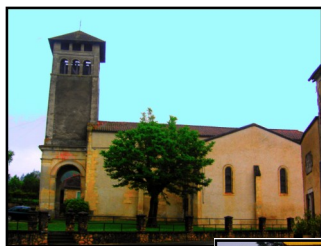
Divers

ALLIANCE FORETS BOIS
 Coopérative Forestière05 40 12 02 00
 CREDIT AGRICOLE
 Banque08 10 04 42 32

Informatique

DUMAS Patrick
 B.A. BA Informatique06 35 90 58 98





Festivités

Vendredi 13 Juillet

Bodega

Organisation EGV Football

Samedi 28 Juillet

Marché nocturne

Organisation Moto Club

Du 1er au 15 Août

Tournoi

Organisation Tennis club

Vendredi 03 Août

Marché nocturne

Organisation Chasse

Samedi 04 Août

Ferme ouverte Marché de producteurs

Chez Célia JAVERZAC Ferme de "Beausoleil"

Samedi 11 Août

Bal des Pompiers - restauration

Organisation Sapeurs Pompiers

Mardi 15 Août

Brocante vide grenier

Marché nocturne feu d'artifice

Organisation Taillefer et Comité des fêtes

Du 27 au 30 Août

Raid Périgord Aventure

Organisation Conseil Départemental

Samedi 1er Septembre

Comice Agricole et rural

Organisation Commission Comice

Samedi 29 et Dimanche 30 Septembre

Fête occitane

Organisation Taillefer